




La sablière de Sauvenière – Code 10

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
	ZCc 1,72 ha	X : 174454
	ZCr 0,34 ha	Y : 140056
	ZD 4,4 ha	

Cette ancienne sablière (sables bruxelliens) a été utilisée comme décharge qui a ensuite fait l'objet d'un remblaiement. Une partie de l'ancien site d'extraction est actuellement occupée par l'agriculture et des jardins domestiques. La présence de la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) le long du chemin et au sein même du site encore existant n'y est donc pas étonnante, une gestion adéquate devrait être envisagée.

Le site d'intérêt écologique actuel comprend notamment des plans d'eau permanents et temporaires en mauvais état (présence de nombreux déchets) et une falaise sableuse d'une dizaine de mètres de hauteur ayant jadis hébergeait une colonie d'hirondelles de rivage (*Riparia riparia*). D'autres oiseaux y sont répertoriés tels que le bruant jaune (*Emberiza citrinella*), la foulque macroule (*Fulica atra*), la gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) et la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

On y observe le scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) et le myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*), ce dernier figurant sur la liste rouge des espèces de plantes de Wallonie. Des batraciens y sont également présents tels que des tritons (*Triturus sp.*), la grenouille verte (*Rana esculenta*) et rousse (*Rana temporaria*) ainsi que de nombreux insectes dont des odonates. Des talus sableux et argileux constituent par ailleurs un milieu intéressant pour l'entomofaune (hyménoptères terricoles, ...). La grisette (*Carcharodus alcaeae*), un papillon de jour peu commun, y a été observé.

Espèces remarquables

Triton alpestre (*Triturus alpestris*)
Lycopie d'Europe (*Lycopus europaeus*)
Grisette (*Caracharodus alcaeae*)
Andrena vaga

Espèces végétales présentes sur le site

Achillea millefolium, *Agrimonia eupatoria*, *Alisma plantago-aquatica*, *Artemisia vulgaris*, *Bellis perennis*, *Betula pendula*, *Calamagrostis epigejos*, *Cerastium fontanum*, *Cirsium arvense*, *Crataegus monogyna*, *Crepis capillaris*, *Cytisus scoparius*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Dipsacus fullonum*, *Eleocharis palustris*, *Epilobium angustifolium*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum arvense*, *Eupatorium cannabinum*, *Fallopia japonica*, *Fragaria vesca*, *Heracleum sphondylium*, *Hieracium lachenalii*, *Holcus lanatus*, *Hypochoeris radicata*, *Juncus bufonius*, *Juncus effusus*, *Juncus inflexus*, *Lathyrus pratensis*, *Lathyrus sylvestris*, *Lycopus europaeus*, *Malva moschata*, *Medicago lupulina*, *Melilotus albus*, *Myriophyllum spicatum*, *Odontites vernus*, *Phalaris arundinacea*, *Prunella vulgaris*, *Ranunculus repens*, *Rosa sp.*, *Rumex sp.*, *Salix caprea*, *Salix sp.*, *Solidago sp.*, *Tanacetum vulgare*, *Tanacetum vulgare*, *Taraxacum sp.*, *Trifolium dubium*, *Trifolium pratense*, *Trifolium repens*, *Tussilago farfara*, *Typha latifolia*, *Urtica dioica*, *Vicia hirsuta*, *Vicia sativa*,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Assainir le site (enlèvement des déchets) afin de revaloriser les plans d'eau et leurs abords;
- Adopter une gestion cohérente de l'ensemble Escaille-Sablière en développant un meilleur accueil de la nature dans cette portion de la vallée de l'Orneau ; un réseau de haies pourrait notamment être développé ;
- Rafraîchir la falaise sableuse afin de faciliter le retour de l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*), ayant niché sur le site dans les années 70-80 ;
- Contrôler le développement des ligneux pionniers dans certaines parties bien exposées, au sol encore plus ou moins dénudé, notamment au niveau de la falaise sableuse ;
- Gérer la progression de la renouée du japon (*Fallopia japonica*) et du solidage (*Solidago sp.*): les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>
- Gérer la prolifération des espèces animales invasives (avifaune et grenouille rieuse).